

L'

E

C

h

O



C'est la rentrée...

Septembre 2019 N°20

Des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises

Infos Municipales

Mutuelle Santé

Parlons poubelles

Transport - Trésor Public

Infos commerces

Permanences Asso Familles

Sortie Asso Familles

Bibliothèque

CAD, Rando

Théâtre

Ciné Duerne

Ca a paru dans la presse

La petite histoire de Duerne

La Poste aux chevaux (épisode 6)

Actus intercommunales

Initiative jeunes

Je me marie

Je viens d'avoir un enfant

Cocktail des chefs

DYS

Ateliers DYS

En Octobre,

l'EDC sera monté par "CCAS"

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du Jeudi 11 Juillet 2019

Nombre de conseillers : 13

Présents : 8

Votants : 8

L'an Deux Mil dix-neuf, jeudi 11 juillet, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PICARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 4 juillet 2019

Présents : M. Jean-Claude PICARD, M. Patrick HERRERO, Mme Marie-Dominique CHEVRON, M. Marc FERLAY, M. Bertrand CHAMBE, Mme Sophie RODIER, M. Wilfried ROLLET, M. Benoit VERNAISON.

Absents excusés : Mme Martine AMEN, Mme Virginie BELMONTE, Mme Anne-Marie RIVOIRE, Mme Florence BRIERE, M. Sébastien BALMONT.

Secrétaire de séance : M. Patrick HERRERO

Début de séance à 20h35

BILAN 2018 BIBLIOTHEQUE

Madame Marie-Claire PIEGAY est venue présenter le Bilan 2018 de la Bibliothèque de Duerne accompagnée de Madame Christiane CHOLLET.

Elle présente les différents évènements organisés en 2018 : la Porte-ouvertes, les ateliers bricolage, la Grande Lessive, le prix des « grands démons », Cultur'en bus, célébration du centenaire du 11 novembre, l'inauguration du réseau « Com'Monly ».

Elle indique également au Conseil que la Bibliothèque organise des expositions et des décorations.

La Bibliothèque accueille une fois par mois les classes de l'École des Courtines.

Madame Marie-Claire PIGAY va une fois par mois à la crèche raconter des histoires.

Une réunion par mois est organisée avec les 18 bénévoles de la Bibliothèque.

Il y a eu 79 adhésions en 2018 ce qui représente 231 lecteurs.

Elle rappelle que l'adhésion coûte 7 € par an et par famille (gratuit jusqu'à 18 ans).

La Bibliothèque compte 4677 ouvrages dont 3199 de fonds propre et 1478 de la Médiathèque.

Il y a eu 329 nouvelles acquisitions d'ouvrages en 2018.

Le réseau « Com'Monly » existe depuis le 21/01/2019 et au 28/05/2019 il y a eu 3036 prêts enregistrés.

La Bibliothèque de Duerne a prêté 444 ouvrages et a reçu en prêt d'autres communes du réseau 431 ouvrages à destination des Duernois.

POINT SUR LE CHANTIER DE L'ÉCOLE

L'entreprise COURBIERE qui devait intervenir le 24 juin pour les sols n'est pas en mesure d'assurer cette prestation avant le mois de septembre si bien qu'il a été décidé de changer de type de sol.

Cette décision a généré des avenants au marché de l'École.

L'électricité et la pose des lumières avance.

Le test d'étanchéité final est conforme.

Le déménagement a eu lieu le samedi 6 juillet.

Une discussion est en cours avec l'entreprise VAGANAY pour les pénalités de retard.

L'inauguration des Écoles aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à 10h30 en présence des principaux financeurs.

• DELIBERATION : AVENANTS DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE

Des avenants à valider :

Lot 09 : Sols collés	SARL COURBIERE ET FILS	Revêtement de sol souple	- 12 912,61 € HT
Lot 05 : Menuiserie bois intérieure (Hors marché)	Serge CHARDON	Fourniture et pose de revêtement de sol PVC	13 986,00 € HT
Lot 06 : Serrurerie – métallerie	SARL M2B	Portail métallique et bois transféré au lot VRD- remise en peinture	- 1050,00 € HT
Lot 05 : Menuiserie bois intérieure	Serge CHARDON	Habillage descentes EP extérieur côté rue	3125,00 € HT
Lot 01 : Terrassements-VRD-Espaces verts	RIVOLLIER TP	Enrobé	6564,00 € HT

Délibération adoptée à l'unanimité**POINT SUR LE PLU**

Monsieur le Maire indique que la réunion avec les Personnes Publiques Associées du jeudi 4 Juillet 2019 à 14h00 en mairie, permettant de leur présenter de façon globale le projet de Plan Local d'Urbanisme, s'est bien passée.

Monsieur le Maire présente le règlement du PLU au Conseil, il indique qu'il y aura des modifications de changement de destination à venir. Il lit le cahier de concertation et en fait le bilan.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer pour l'arrêt du PLU.

Le Conseil valide et arrête le PLU en date du 11 juillet 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité**POINT SUR L'ÉGLISE**

Monsieur le Maire informe le Conseil que l'Acte d'Engagement avec le cabinet Bruno JOUVE pour les travaux de sécurisation de l'Église a été signé le 8 juillet.

Monsieur JOUVE était accompagné de son Ingénieur structure avec qui, il a visité l'Église.

Ils se sont étonnés du fait que les reins des voûtes étaient vides, ce qui a peut-être pu accentuer les fissures.

Un relevé complet de l'Église est à envisager.

Monsieur le Maire a rencontré l'association paroissiale pour leur expliquer le déroulement des travaux.

Il va se rapprocher de la Fondation du Patrimoine dans le but de faire une souscription pour des dons.

Il indique également qu'il va falloir enlever les tableaux.

POINT SUR LA STEP

Le chantier avance bien.

L'acte de vente du terrain de Monsieur Michel PONCET a été signé le 9 juillet.

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT 2018 – SIEMLY

Madame Sophie RODIER présente le rapport au Conseil.

Il faut retenir qu'il y a eu 1000 abonnements en plus cette année sur le territoire.

22 kilomètres de réseau ont été renouvelés en 2018.

Il a été constaté une perte de 2,03 m³/j/km – Problématique de fuite de joint des canalisations PVC qu'il faudra prévoir de changer.

La qualité de l'eau du robinet est bonne.

Les personnes qui souhaitent lire le rapport peuvent aller le consulter en Mairie.

REPARTITION DEROGATOIRE LIBRE DU FPIC

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil que le Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) instaure une péréquation horizontale visant à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Il est proposé une nouvelle répartition dérogatoire libre gagnant/gagnant pour les communes du territoire.

L'attribution de Duerne est de 12 291 € en 2019 au lieu de 12878 € en 2018.

FONDS DE PEREQUATION DEPARTEMENTAL DES TAXES ADDITIONNELLES (DMTO) 2019

En 2019, le montant attribué à la commune de Duerne est de 43 896,08 € (52 663,76 € en 2018).

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Chaque année, la commune reçoit une redevance d'occupation du domaine public de la part d'Orange et d'Enedis. En 2019, cette redevance s'élève à 1 212,98 (1 170 € en 2018) pour Orange et à 209 € (203 € en 2018) pour Enedis.

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

- Travaux de voirie : Monsieur le Maire indique au Conseil que TOTAL ne fabrique plus de bitume en ce moment donc les enrobés sont décalées à fin août.

QUESTIONS DIVERSES

- **Madame Sophie RODIER indique au Conseil que les analyses bactériologiques de l'Eau des Courtines ne sont pas conformes. L'Eau est NON POTABLE. Des affiches ont été apposées pour informer la population. Une nouvelle analyse sera faite prochainement.**
- Monsieur Benoit VERNAISON informe le Conseil que le déploiement ORANGE commence et que les nouveaux poteaux sont en train d'être posés sur la commune.
- Monsieur Patrick HERRERO indique au Conseil que le Transport Solidaire à la Demande a été harmonisé entre le Nord et le Sud du Territoire. Le nouveau dispositif commun mis en place par la CCMDL et appelé TSMDL sera mis en place à compter du 1^{er} Septembre 2019. Cinq compagnies de taxis ont répondu au marché.

Les administrés pourront en bénéficier sous réserve de remplir certaines conditions (habiter sur le territoire, pas de véhicule, ressources très modestes, être âgé de 65 ans au moins ou adulte handicapé ou invalide ou allocataire du RSA Socle, ou en insertion professionnelle...). Un transport à 2€ qui permettra de se déplacer sur le territoire de la CCMDL et dans les communes limitrophes pour faire des courses, aller chez le médecin, au club, voir de la famille, ...

Pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité au Transport Solidaire des Monts du Lyonnais n'hésitez pas à vous adresser, dès maintenant, en priorité au secrétariat de la Mairie ou au Service Mobilité de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais : 0474705800.

- Une mise à jour du plan du cimetière va être faite. Un groupe de travail va être défini.
- Un registre de canicule va être élaboré afin de recenser les personnes âgées, seules, isolées ainsi que les coordonnées des proches à contacter. Un groupe de travail va être défini.
- Monsieur le Maire invite chaque membre du Conseil à réfléchir pour s'engager sur un éventuel nouveau mandat.

La séance est levée à 23h20

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 5 Septembre 2019 à 20h30

« Ma Commune Ma Santé »

La Commune de DUERNE, avec 20 autres communes des Monts du Lyonnais, propose déjà / va proposer une mutuelle communale à ses habitants par l'intermédiaire du dispositif « Ma Commune Ma Santé ».

Il s'agit de permettre à tous d'accéder aux soins. En effet, certains habitants renoncent aujourd'hui à se faire soigner, faute de couverture mutuelle suffisante. Sont visées prioritairement les personnes n'ayant pas de mutuelle d'entreprise : retraités, demandeurs d'emplois, travailleurs non-salariés...

L'association « Ma Commune Ma Santé » propose aux habitants de DUERNE une quinzaine de contrats de complémentaire santé négociés au niveau national.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez être reçu en rendez-vous individuel gratuit. Il s'agit d'un rendez-vous conseil de 30 mn : le conseiller étudie vos besoins ; il peut être à même de vous proposer une complémentaire plus avantageuse (financièrement et en termes de couverture) parmi ceux qu'il propose. Pour que des comparaisons puissent être faites, pensez à amener lors du rendez-vous le tableau de garantie de votre mutuelle actuelle, ainsi que son coût !

Vous pouvez prendre rendez-vous sur l'une des permanences suivantes :

- Lundi 2 septembre de 14h à 17h en mairie de Maringes
- Mardi 3 septembre de 9h à 12h en mairie de Montrottier
- Jeudi 5 septembre de 14h à 17h en mairie de St Martin en haut
- Vendredi 6 septembre de 9h à 12h en mairie de Maringes
- Lundi 9 septembre de 9h à 12h en mairie de St Symphorien sur Coise
- Jeudi 12 septembre de 14h à 17h en mairie d'Aveize
- Lundi 16 septembre de 9h à 12h en mairie de St Symphorien sur Coise
- Jeudi 19 septembre de 9h à 12h en mairie de Chevrières
- Lundi 23 septembre de 14h à 17h en mairie de St Laurent de Chamousset
- Jeudi 26 septembre de 14h à 17h dans la salle du Soleil Couchant à Larajasse

Si par la suite vous souhaitez accéder à l'une des complémentaire santé proposées, vous pourrez, si besoin, être accompagné dans vos démarches administratives lors d'un second rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, contactez la mairie de DUERNE ou les Maisons de services au public (04 74 26 50 78, MSAP Saint Laurent de Chamousset ou 04 78 19 05 14, MSAP Saint Symphorien sur Coise).

PARLONS « POUBELLES »

-Réduire les tonnages: pensez à composter vos déchets de cuisine; jusqu'à 30 € vous sont alloués pour l'achat d'un composteur. **Deux composteurs seront installés près des jardins partagés, sous la bibliothèque, vous pourrez y apporter votre seau de déchets de cuisine en suivant bien les consignes.**

D'autre part, il suffit d'adopter deux ou trois poules pour voir diminuer considérablement le poids des déchets. Si cela vous est impossible, les volailles d'un voisin, avec son accord préalable, seront ravies de vous rendre ce service!

-Perfectionner le tri: les erreurs de tri sont encore fréquentes; elles coûtent cher: se référer à la documentation remise avec les sacs poubelle, sinon, un simple coup de fil à Maud Chollet ou une visite sur le site du CCMDL dissiper vos doutes.

<https://www.cc-montsdulyonnais.fr/>

-Le papier se recycle 5 fois!!! Ils sont à jeter **EXCLUSIVEMENT** dans les bacs au fond du village (route de St Martin) et près de la salle des fêtes: revues, journaux, cahiers à spirale, blocs note avec agrafes, enveloppes à fenêtre..... Il faut cependant ôter les blisters et les échantillons gratuits dans les magazines.

Exception : papier photo, papier gras, papier peint vont dans les sacs noirs.

-Rappel de la règle des 4 B : Boîtes en cartonnage, Boîtes métalliques, Bouteilles plastiques et Briques alimentaires doivent être déposées dans le sac jaune!
Vidés des plastiques d'emballage et billes de polystyrène.

-D'autre part, nous vous rappelons que les déchets verts, les cartons de grandes tailles pliés, le bois, et autres encombrants sont à apporter en déchèterie.

Chaque citoyen est mis à contribution; nous bénéficions de recettes non négligeables grâce à la revente et la valorisation du contenu de nos sacs jaunes, du verre, du papier, des cartons...

Grâce à tous vos efforts, le redevance ordures ménagères est restée au même montant depuis 2016 soit 62 €/habitant !

A vous de jouer!!! J'agis: je trie !!!

Mise en place d'un dispositif de Transport Solidaire à la Demande,

...par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL), à partir du 1^{er} septembre 2019.

Sous réserve de remplir certaines conditions (habiter sur le territoire, pas de véhicule, ressources très modestes, être âgé de 65 ans au moins ou adulte handicapé ou invalide ou allocataire du RSA Socle, ou en insertion professionnelle...), vous pouvez bénéficier d'un transport à 2€ qui vous permettra de vous déplacer sur le territoire de la CCMDL et dans les communes limitrophes pour faire vos courses, aller chez le médecin, au club, voir votre famille, ...

Pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité au Transport Solidaire des Monts du Lyonnais n'hésitez pas à vous adresser, dès maintenant, en priorité au Secrétariat de votre mairie ou au Service Mobilité de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais : 0474705800.



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement



DEMENAGEMENT DE LA TRESORERIE DES MONTS DU LYONNAIS

**Pour cause de déménagement,
la Trésorerie des Monts du Lyonnais sera fermée au public
les **2,3 et 4 septembre 2019.****

Elle rouvrira ses portes le 5 septembre 2019 à l'adresse ci-dessous :

**8 boulevard de la Bardière
69590 SAINT-SYMPHORIEN SUR COISE**

**Horaires d'ouverture :
les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00
le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**

Téléphone : 04 78 48 42 06



Qu'est-ce que l'OCMR ?

L'O.C.M.R Opération Collective de Modernisation en milieu Rural est un dispositif initié par l'État visant à aider financièrement les entreprises artisanales et commerciales dans leurs projets de création ou de développement. Ainsi, des aides peuvent être apportées sur des travaux de rénovation, acquisition de matériels professionnels, travaux sur les vitrines et devantures, création de site internet, accessibilité ...

La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais est chargée de piloter et de mettre en œuvre ce dispositif.

A qui s'adressent ces subventions ?

Ce programme est dédié aux entreprises artisanales et commerciales de moins de 10 salariés en équivalent temps plein, ayant un chiffre d'affaires inférieur à 1M€, une surface de vente inférieure à 300m².

Comment sont financés les projets ?

Un budget de 452 000 € est alloué pour les entreprises, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais participe à hauteur de 50 %, soit 226 000 €, le reste étant financé par l'État. Les subventions accordées aux entreprises sont plafonnées à 20 000 € et à 20 % du coût total de l'opération.

À ce jour, 33 entreprises ont bénéficié de ce dispositif sur les Monts du Lyonnais. La date limite pour déposer des demandes de subventions est fixée au 31 novembre 2019.

Qui contacter ?

Vous souhaitez bénéficier d'une subvention ou disposer d'informations complémentaires sur ce dispositif, contacter :

**la Communauté de Communes des Monts du
Lyonnais**

Service politiques contractuelles

04.74.70.58.07



Cette année les permanences pour la vente des cartes d'adhésion 2019-2020 se feront :

- les vendredis à la sortie de l'école de 16h30 à 17h30
 - . 20 septembre 2019
 - . 27 septembre 2019

Suite à la désaffiliation de la fédération, cette année
la carte d'adhésion est au prix de 12 €

Carte vendue **exclusivement lors des permanences.**

Vous pourrez également acheter vos places pour le cinéma de St Martin en Haut au tarif préférentiel de 4 Euros.

Adhérer à l'association de Duerne permet de soutenir le mouvement familial, de participer à des sorties organisées par l'association, à un coût préférentiel (sortie ski en famille, laser game, trampoline park, royal kids, thé dansant, bal du carnaval, balade nocturne,...).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le bureau à l'adresse mail suivante : adfduerne@yahoo.fr

ou au 06 61 52 32 83 (Alexandra Charretier)



SORTIE TRAMPOLINE PARC / DOODOO PARK

L'association des familles de Duerne organise une après-midi « Trampoline parc » et jeux pour les enfants à partir de 3 ans révolus

LE MERCREDI 23 OCTOBRE 2019

Départ à 12h45 sur la place en bas du village. Retour prévu vers 18h

Prévoir une petite bouteille d'eau, le gouter est offert

Enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 6 ans au Doudoo Park à Andrézieux

13€ pour les adhérents et 18.50€ pour les non adhérents

Enfant à partir de 7ans au Yellow Jump (trampoline parc) à St Etienne

17€ pour les adhérents et 22.50€ pour les non adhérents

CHAUSSETTES OBLIGATOIRES

5% de réduction pour le 2^{ème} enfant et 10% pour le 3^{ème}

Les inscriptions ne seront effectives qu'à réception du règlement et de l'autorisation parentale signée et retournée dans la boîte à lettre de la mairie.

Inscriptions avant le 15 octobre 2019

Pour plus de renseignements : adfduerne@yahoo.fr/ 06 61 52 32 83 (Alexandra Charretier)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussignée

M/Mme.....Tél :.....

Adresse :.....

autorise mon (mes) enfant(s) : nom, prénom, âge.

1.....Date de naissance : ____ / ____ / ____

2..... Date de naissance : ____ / ____ / ____

3..... Date de naissance : ____ / ____ / ____

Merci de préciser si participation au trampoline ou au doudoo park

à participer à la sortie du 24 octobre 2018 organisée par l'association des familles de Duerne.

J'autorise les responsables à faire pratiquer tous les soins d'urgences ou intervention chirurgicale en cas de nécessité constatée par un médecin

Fait à..... Le ____ / ____ / ____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »



Septembre
est là !
L'été s'en
va ?

Bibliothèque

Nouveautés :

*De nombreux ouvrages ont été renouvelés avec le service de prêt de la MDP.

*Des achats ont été faits également :

Le destin de Marie- Marie Palet
Le grand voyage de Gouti - Bussi/Nille
Le Van d'Erwann - Alexis Nesme
Les footballeuses - Ledu
Les Schtroumpfs, T36, T37
Les sisters, T13 - Cazenove
Lubin pourfendeur de dragons - Thuillier Eléonore
Marsupilam, T32 - Colman
Mélusine, T26 - Clarke
Mes premières enquêtes, T1, T4 - Trédez
Mia et le lion blanc
Miniconte, la moufle
Miniconte, la soupe aux cailloux
Miniconte, les fées
Miniconte, la petite poule rousse
Miniconte, Tom pouce
Mortelle Adèle, T16 - Mr Tan
On se cache dans l'arbre - Aurélie Guilleret
Quand nos souvenirs viendront danser - Virginie Grimaldi
La sauvageonne des Maures - M Lacombe
Si loin, si proche - F Bourdin
Tom et le livre perdu - Margarita Surnaite
Triple galop, T13 - Benoit Peloux
Yakari, T14, T33 - Job/Derib



Nouvelle Déco Bibliothèque : "Les Dinosaurés"

Apparus sur terre il y a 240 **millions** d'années, et disparus il y a 65 **millions** d'années, Ils font toujours rêver...

Le plus ancien pré-humain est apparu il y a 7 millions d'années, l'**Homo Sapiens**, (c'est nous), il y a seulement **200 mille ans**.

(Si vous avez des dinosaurés à la maison, vous pouvez nous les apporter pour la déco).

Nouvelle Animation :

Samedi 12 octobre

De 14h à 16h, pour les enfants de 4 à 11 ans,

Après-midi bricolage/dessins/peinture

Avec la participation de Claire Arnoult(Artiste).

bibliotheque@duerne.fr

Inscription à valider à la bibliothèque

2,5€ par enfant, goûter compris





DUERNE

28^{ème} Randonnée des Chevreuils

Dimanche 20 octobre 2019

5kms - 10kms - 15kms - 20kms - 25kms

Ravitaillement sur tous les parcours

Soupe à l'oignon offerte à l'arrivée

Gobelet 1€ au départ des parcours

**INSCRIPTION : Salle des Fêtes
De 8h à 15h (boisson chaude offerte)**

Organisée par : Maison des Jeunes & le Comité d'Animation



**Renseignements :
04.78.48.54.06
www.cad-duerne.fr**

2^{ème} édition

**Circuits VTT
Indépendants
23 Km & 46 km**



*Cette randonnée étant considérée comme une promenade individuelle,
les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.*

Ciné Duerne



Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Séances en VF et VO sous-titrée

Palme d'Or Festival de Cannes 2019

Toute la famille de Ki-taek est au chômage, et s'intéresse fortement au train de vie de la riche famille Park. Un jour, leur fils réussit à se faire recommander pour donner des cours particuliers d'anglais chez les Park. C'est le début d'un engrenage incontrôlable, dont personne ne sortira véritablement indemne...

Un grand thriller social ROUBAIX, UNE LUMIERE

THRILLER, DRAME
Français / sortie le 21 août / 1h59
De Arnaud Desplechin
Avec Roschdy Zem, Léa Seydoux, Sara Forestier



À Roubaix, un soir de Noël, Daoud le chef de la police locale et Louis, fraîchement diplômé, font face au meurtre d'une vieille femme. Les voisines de la victime, deux jeunes femmes, Claude et Marie, sont arrêtées. Elles sont toxicomanes, alcooliques, amantes...

Touchant et émouvant !

FOURMI

COMEDIE DRAMATIQUE
Français / sortie le 4 sept / 1h45 / De Julien Rappeneau
Avec François Damiens, Maleaume Paquin, André Dussollier



Le jeune Théo, surnommé « Fourmi », aimerait redonner de l'espoir à son père, Laurent, un grand gaillard solitaire et désabusé par la vie. L'occasion se présente quand Théo est sur le point d'être recruté par un grand club de foot anglais.

Finalement non sélectionné car jugé trop petit, Fourmi n'a pas le cœur d'imposer une déception de plus à son père. Il se lance alors dans un mensonge qui va rapidement le dépasser...

Séances	Du 18 septembre au 1 ^{er} octobre		Du 2 au 15 octobre		Du 18 sept au 15 oct
	Toy Story 4	Roubaix, Une Lumière	Dora Et La Cite Perdue	Fourmi	Parasite
BRULLIOLES	Jeu 19 sept 18h15	Jeu 19 sept 20h30	Jeu 3 oct 18h15	jeu 3 oct 20h30	Mer 2 oct 2030 <i>Séance en Vostfr</i>
BRUSSIEU	Ven 27 sept 18h30	Ven 27 sept 20h30			
CHAZELLES	Ven 20 sept 18h	Ven 20 sept 20h30	Ven 4 oct 18h	Ven 4 oct 20h30	Jeu 19 sept 20h30
CHEVRIERES		Mar 24 sept 20h30			
DUERNE		Ven 27 sept 20h30		Ven 11 oct 20h30	
FONTANES	Sam 28 sept 17h30	Sam 28 sept 20h30	Sam 12 oct 17h30	Sam 12 oct 20h30	Dim 13 oct 15h
GRAMMOND		Mer 25 sept 20h30			
HTE RIVOIRE	Sam 21 sept 17h	Sam 21 sept 20h30	Sam 5 oct 17h	Sam 5 oct 20h30	Lun 7 oct 20h30
MONTROTTIER	Mer 25 sept 17h	Mer 25 sept 14h30 & 20h30	Mer 9 oct 17h	Mer 9 oct 14h30 & 20h30	Jeu 10 oct 20h30
ST LAURENT	Mar 24 sept 18h	Mar 24 sept 20h30	Mar 8 oct 18h	Mar 8 oct 20h30	Lun 7 oct 20h30
ST HEAND	Mer 18 sept 17h30	Mer 18 sept 20h30	Mer 2 oct 17h30	Mer 2 oct 20h30	Jeu 3 oct 20h30
VIOLAY	Sam 21 sept 18h	Ven 20 sept 20h30	Sam 5 oct 18h	Ven 4 oct 20h30	
VIRIGNEUX	Dim 29 sept 17h	Dim 29 sept 20h			

Les cours de théâtre reprennent sur Duerne :

Les cours ont lieu à la salle Marius Déal de Duerne. Premier cours le samedi 7 et le mercredi 11 septembre.

Essais possible jusqu'à début octobre.

Cours	Jours et horaires	Tarifs
Enfants (7-12 ans)	Samedi 9h30 - 10h30	110 €
Adolescents (13- 17 ans)	Samedi 10h30 - 12 h	150 €
Adultes	Mercredi 20h30- 22h15	200 €

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

PONCET Sébastien : 06 48 40 98 51

mascarade.theatre@gmail.com

Mascarade-theatre.com



**Découvrez le théâtre
pour toutes et tous
à Duerne !**



**confiance en soi .
développement
personnel .
acceptation de soi .
spontanéité.
capacité
d'imagination . sens
de la répartition .
plaisir**

**Cours de tous niveaux et pour tout âge
dispensés par Sébastien Poncet en lien avec la mairie.**

**Pour suivre notre actualité,
retrouvez-nous sur **facebook !****

**Pour plus de renseignement ou pour me rencontrer,
appelez-moi au 06 48 40 98 51 ou écrivez-moi
à l'adresse suivante :**
[**mascarade.theatre@gmail.com**](mailto:mascarade.theatre@gmail.com)

mascarade
cours de théâtre

CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 12/09/2019

La municipalité a décidé d'engager un nouvel agent



En l'absence prolongée de Jean-Pierre Fayolle, la municipalité a décidé d'engager un nouvel agent en la personne d'Éric Berne. Résident à Duerne, Éric a postulé pour cet emploi et viendra ainsi prêter main-forte à Lionel Rivat quelque peu esseulé depuis l'arrêt pour accident de son précédent acolyte.

À son arrivée, il a fallu d'entrée assurer la pose des mats d'adressage que Lionel Rivat très occupé par ailleurs, n'avait pas eu la disponibilité pour le faire.

Vers un nouveau projet pour la cave d'affinage des Courtines

Cave d'affinage : un nouveau fromager en piste



Le projet de la fromagerie des Monts n'ayant pu aboutir, un nouveau postulant s'est fait connaître pour envisager une reprise de l'ancienne cave d'affinage des Courtines. Morgan Chambas, fromager de formation, en Gaec avec un producteur laitier, souhaite élaborer deux types de fromage, l'un à pâte molle et une tomme. Il restera un long travail en perspective pour que ce projet puisse voir le jour.

1,5 M€ de travaux pour la nouvelle école



Le bilan financier provisoire de la construction de l'école a été présenté, il apparaît que le montant des travaux se monte à environ 1 500 000 € pour 900 000 € de subvention soit sensiblement 59 %. C'est le financement des diverses institutions qui a permis de réaliser une telle structure ; celle-ci a ouvert ses portes pour la rentrée scolaire.

L'avis des parents d'élèves, des enseignants ou des élus qui ont procédé à une visite des lieux est unanime : malgré un retard important dans la livraison, la commune possède désormais un outil esthétique, fonctionnel et de qualité pour les élèves.

La station d'épuration agrandie



Un point a été fait sur les projets en cours, comme la construction de la nouvelle station d'épuration, un investissement réalisé par la Communauté de Communes des monts du Lyonnais. Le terrassement est en partie achevé, le bâchage du bassin est en cours, suivra la pose du gravier et la plantation de la roselière. Bonne nouvelle, l'agence de l'eau participe à hauteur de 50 % du montant des travaux estimés à 800 000 €. Une mise en route est prévue pour décembre 2019. Les riverains de l'ancienne station vont pouvoir se réjouir.

Une subvention pour l'église

Pour ce qui concerne l'église, un dossier de souscription à la Fondation du Patrimoine va être déposé, on est en droit d'espérer une participation de 150 000 €. Les études de maîtrise d'œuvre se poursuivent pour définir la teneur des travaux à exécuter.

Et aussi

Le conseil municipal a décidé de réunir les enquêtes publiques de la révision du Plan local d'urbanisme et l'étude de rejet des eaux pluviales.

Enfin, les mardis, la salle Marius-Déal sera mise gracieusement à disposition de l'association Solidair'aidants pour y accueillir des malades et ainsi soulager momentanément les aidants.

La nouvelle école a ouvert ses portes



C'est avec un peu de stress mais beaucoup de plaisir que Sandrine Madrid, directrice de l'école privée des Courtines et ses collègues enseignants ont pris possession lundi matin de leur nouvelle école flambant neuve.

Enseignants, parents, personnels et surtout les 81 enfants sont entrés avec des mines réjouies dans leurs nouvelles classes, bizarrement aucun pleur n'est venu entacher cet instant crucial de la vie des élèves.



Mila, petite fille rentrant en CP, s'est dite contente de la fin des vacances pour reprendre dans une si jolie école. Joëlle Jacoud, parent de deux élèves a salué l'esthétique de l'établissement et avait hâte d'en découvrir l'intérieur.



Dans son petit mot d'accueil, Sandrine Madrid a tout d'abord précisé le règlement intérieur mais également désiré « que cette année scolaire soit basée sur la

confiance, la bienveillance et la coopération entre les parents qui sont les premiers éducateurs des enfants et l'équipe enseignante ».

Jean Claude Picard, maire de Duerne, a souhaité une bonne rentrée scolaire à tous dans des locaux très agréables et très fonctionnels. Il a regretté que cette installation ait pris plus de temps que prévu mais que désormais Duerne possédait une des plus belles écoles de la région. Il a tenu à informer les parents de la date de l'inauguration officielle qui aura lieu le samedi 12 octobre. Il ne reste maintenant plus qu'à bien travailler et à apprendre. Vers 9 heures tous sont rentrés s'installer dans leur classe respective et se sont mis au travail.



Dans les coulisses de la ferme Bazin...

Ce dimanche 18 août, avec l'aide des Jeunes Agriculteurs, la famille Bazin a ouvert ses portes pour présenter son exploitation.

Et ce ne sont pas moins de 500 personnes qui sont venues déguster le saucisson chaud et le "burger Marcel". Les organisateurs, souhaitant mieux faire connaître leur profession, ont néanmoins été surpris du grand intérêt qu'a apporté l'assistance à l'ensemble des installations.

Éleveurs de vaches laitières, de chèvres, de poules pondeuses et fabricants de fromages, Annick, Jean-Louis et les parents ont été depuis rejoints par leurs fils Sylvain et Hervé pour développer l'exploitation. Ils sont aujourd'hui présents sur quatre marchés de la région lyonnaise, où ils proposent légumes, œufs et fromages.

Une structure flambant neuve

Laboratoire, cave d'affinage, laiterie, tout est d'une propreté et d'une hygiène exemplaire. Si chacun d'entre eux a sa spécificité, ils œuvrent ensemble pour satisfaire une clientèle devenue de plus en plus nombreuse. Même si la culture des légumes est leur activité d'origine, ils souhaitent désormais privilégier la production fromagère. Aux fromages de vaches et de chèvres, ils ont depuis ajouté la fabrication d'une tomme qui connaît un vif succès auprès des connaisseurs.

Concours de labour au programme

Pour couronner cette journée, le concours cantonal de labour est venu animer l'après-midi. C'est Florian Thizy, d'Aveize, qui a devancé Martial Poyard et qui s'est vu décerner le premier prix.



Cette manifestation particulièrement bien organisée, sous un ciel estival, a su ravir les personnes présentes et en familiariser plus d'un au monde agricole.

Les sangliers font des ravages

Chaque semaine, les chasseurs de Duerne doivent remédier aux dégâts causés aux cultures et aux pâturages par les hordes de sangliers.

La propriété de Christian Piégay a été régulièrement visitée par ces noctambules à quatre pattes. Les adhérents de la société de chasse ont également le devoir de prévenir et remédier à toutes ces dégradations.



Ils ont donc dû intervenir plusieurs fois pour reboucher les trous immenses causés par les porcins. Actuellement, ils ont interdiction de procéder à des prélèvements. L'ouverture de la chasse à tir aura lieu le 8 septembre.

Ciel couvert pour la messe traditionnelle à la Madone

C'est sous un ciel très incertain et une température n'excédant pas les 15° que s'est déroulé l'office en l'honneur de la Vierge Marie au crêt de la Madone.



La menace de la pluie n'a pas pour autant découragé une assistance venue nombreuse pour ce qui est devenu une tradition.

La vierge qui a été nommée « Notre Dame des Champs », trône sur un piédestal de 5,10 m de haut et a été érigée en 1937.

Une bouteille contenant le nom de toutes les familles duernoises de l'époque a d'ailleurs été scellée à sa base.

Le pique-nique qui a suivi la cérémonie a eu lieu à l'abri et au chaud à la salle Marius Déal.

Les travaux de la future station d'épuration ont débuté

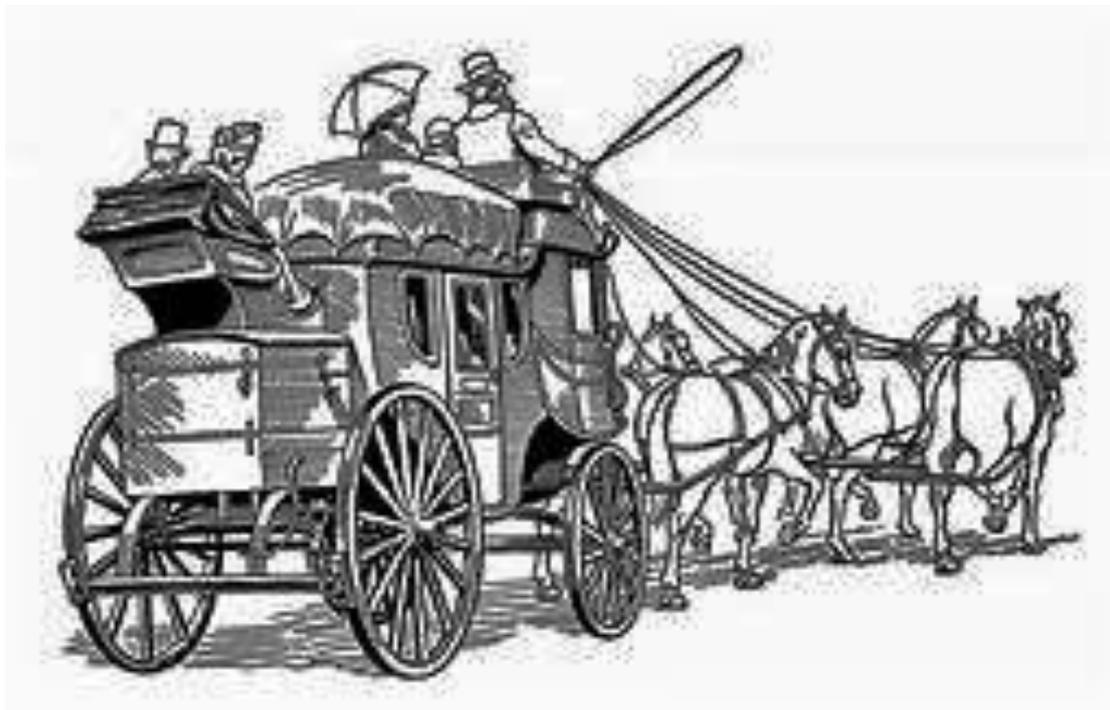
Après plus d'une décennie d'étude, l'entreprise Lacassagne a enfin entamé les travaux de la prochaine station d'épuration. Un bassin gigantesque est en cours de réalisation, de 90 mètres de longueur sur 20 de largeur. Ce dernier permettra de traiter les eaux usées de l'ensemble des foyers raccordés au réseau communal ; un vrai soulagement pour les riverains de l'ancienne station devenue obsolète. Tous ceux-ci attendent en effet depuis bien longtemps le déplacement de cet ouvrage leur causant de nombreuses nuisances sonores et olfactives.



Fin des travaux à l'horizon 2020

Si ce projet a été si long à mettre sur les rails, c'est en grande partie dû à un imbroglio administratif qui a vu le choix du site modifié plusieurs fois, la police de l'eau ayant retoqué les différents terrains proposés par la commune. Il a fallu également composer avec des acquisitions compliquées, certains propriétaires n'étant pas désireux de céder leurs biens. Il est à espérer maintenant que le chantier se déroulera normalement afin que dès 2020, la commune puisse disposer d'un équipement innovant et efficace au niveau du traitement.

En Passant
Par
DUERNE



POSTE AUX CHEVAUX



L'auberge de Duerne avait brillante réputation dans la région ; les richards du Forez et de Montbrison qui venaient à Lyon trois ou quatre fois par an pour affaires ou pour leur agrément ne manquaient jamais de loger chez Presle à Duerne où ils festoyaient et dépensaient sans compter. Leur fortune était devenue considérable. Quand Claude Presle mourut en 1767,

François, son héritier, disait partout à Lyon et à Duerne : « *J'ai trouvé le magot, il contient plus de 20 000 francs en argent, que mon père a mis de côté, malgré les acquisitions et constructions qu'il a faites et qu'il a payées* ».

Un inventaire réalisé lors du décès de Claude Presle révèle une partie de ses biens : « *Récoltes engrangées : foin, paille, fagots, chanvre. Estimées à 8 620 francs. 4 paires de bœufs, 6 chevaux de poste, 6 jeunes mères vaches, 2 chars à 4 roues ferrées, 2 tombereaux, 3 charrettes, 2 chaises de poste avec harnais, 50 moutons avec leurs brebis et leurs suivants, 2 selles pour monter à cheval, 2 chèvres, 50 ânées de vin de la Chassagne et Maconnais pris au port de Lyon, 25 ânées de vin rouge de pays, tonneaux, bouteilles de vin bouché, huiles de noix, d'olive, de colza, des chauffe-lits, ...* ».

La sœur de François Presle, Magdeleine, avait épousé le 2 décembre 1756 Jean Antoine Champier, maître de poste à St Barthélemy-l'Estra. Ces gens là formaient une véritable coterie : on se mariait entre soi, on tissait des liens de parenté le long des routes, tout en essayant d'arrondir les fortunes. Les Chantre étaient alliés aux Tabard, aubergistes à la tour de Salvagny, et aux Brun du Logis Neuf, paroisse de Vaugneray. Les Champier étaient alliés aux Presle de Duerne, aux "Brun" du Logis Neuf, aux "Tabard" de la Tour de Salvagny, aux "Magdinier" qui tenaient le relais de poste de St Symphorien de Lay, aux "Buffeton", maîtres de poste à la Fontaine sur Machezal... A croire que ces gens-là, quand ils se rencontraient, ne parlaient guère que de projets de mariage !

Le développement du chemin de fer sous le second empire et la suppression de la Poste aux chevaux vers 1870 ne firent pas disparaître le trafic des voitures et des diligences sur les routes de la région. Chaque ville, chaque bourgade avait ses voituriers et ses entreprises de transport.



Duerne ne fut pas en reste manifestement. On ne sait trop ce qu'il advint de la maison Claude Peyrachon après l'arrêt du service de la "Poste aux chevaux" peut être le transport continua-t-il à titre privé, nous ne disposons pas d'éléments à ce jour.

Soucieu en Jarez et ses environs : Jacques Rivoire

En courant la poste : Araire N°70 : Jacques Rivoire

A cette époque pourtant on sait que l'hôtel JOUBAN était construit, à la croisée des routes Aveize/Ste Foy l'Argentière. Un service de diligence y vit le jour pour transporter : personnes et bagages ; pour aller prendre le train à Ste Foy l'Argentière entre autres. Les propriétaires étaient 3 frères célibataires. Ils faisaient fonctionner l'établissement aidés de 3 femmes. Un des trois hommes emmena même des voyageurs jusqu'à Bordeaux. Un surnom lui resta, on l'appela alors " le Bordeaux".

Les affaires étaient très fleurissantes. Beaucoup de voyageurs s'arrêtaient à l'hôtel Jouban, si bien que l'un des patrons aurait dit : « Si je me mettais à l'entrée avec une fourche, je n'empêcherais pas l'argent de rentrer ! ».

L'hôtel brûla on ne sait trop en quelle année. Un témoignage de Monsieur Hugues Chollet dit "Dudu" nous apprend que c'est son grand père Hugues, (du même prénom que lui) maçon qui le reconstruisit, aidé de son fils Georges (père de Dudu). Le nouvel établissement changea de propriétaire et devint l'hôtel Clairon au début du 20^e siècle, puis l'hôtel Ferrero, et actuellement : " Le Relais des Gourmands"

Témoignage : Hugues Chollet



FIN



de
11 à 17
ans

→ Tu as un projet
perso ou entre copains ?
Décroche une bourse pour t'aider à le réaliser !



QU'IL SOIT HUMANITAIRE, ENVIRONNEMENTAL,
SPORTIF, CITOYEN, ARTISTIQUE, SOLIDAIRE...
DONNE VIE À TON PROJET !



MODE D'EMPLOI

1

RETIRE TON DOSSIER DE CANDIDATURE ET LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- Demande le par mail : initiatives.jeunes@cc-mdl.fr
- Ou télécharge le sur : www.cc-montsdulyonnais.fr
- Ou retire le auprès d'une des structures suivantes : MJC de St Martin en Haut, MJC de St Symphorien sur Coise, Centre Socio Culturel des Hauts du Lyonnais, AFR Grammond, AFR Chevières, Accueil jeunes à Montrottier

2

DÉPOSE TON DOSSIER DE CANDIDATURE

- Envoie le par mail : initiatives.jeunes@cc-mdl.fr
- Ou dépose le directement à la :
Communauté de Communes
des Monts du Lyonnais - Agora
218 rue du Lavoir
69930 St Laurent de Chamousset
MSAP St Laurent de Chamousset
Avenue des 4 cantons
MSAP St Symphorien sur Coise
57 rue des Tanneries
- Les dossiers complets doivent être déposés avant le 15 octobre 2019

3

PRÉSENTE TON PROJET DEVANT LE JURY

4

RÉALISE TON PROJET

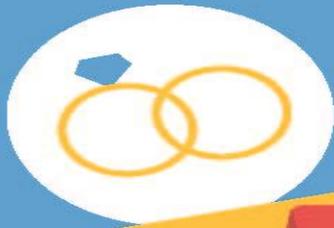
5

RACONTE-NOUS TON EXPÉRIENCE



POUR PLUS D'INFORMATIONS
CONTACTE LE SERVICE JEUNESSE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES MONTS DU LYONNAIS

Tél. 04 78 19 05 14
initiatives.jeunes@cc-mdl.fr



MON MARIAGE

MON PACS

Je me marie ou je me pacse.

J'adapte mon prélèvement
à la source.

J'ai 60 jours pour le signaler,
mais avant c'est mieux.

Plus tôt je le signale, plus
vite j'obtiens un taux adapté
à ma nouvelle situation.



Pour cela, j'ai besoin de :

- date du mariage / Pacs
- nom, prénoms, date de naissance, N° fiscal
de mon conjoint ou partenaire de Pacs.
- nos revenus des 2 dernières années

Comment je fais ?

1. Rendez-vous sur : impots.gouv.fr
« Votre espace particulier »
2. Gérer mon prélèvement à la source
3. Déclarer un changement
4. Choisissez « mariage » ou « Pacs »,
indiquez la date du mariage / Pacs,
les éléments de votre conjoint, et vérifiez
les éléments de revenus qui
vous sont présentés

Vous pouvez aussi joindre votre centre des
Finances publiques par téléphone ou vous
rendre au guichet.

Retrouvez la DGFIP sur





Je viens d'avoir un enfant.

J'adapte mon prélèvement à la source.

J'ai 60 jours pour le signaler, mais avant c'est mieux.

Plus tôt je le signale, plus vite j'obtiens un taux adapté à ma nouvelle situation.

LA NAISSANCE
DE MON ENFANT



Pour cela, j'ai besoin de :

- mes revenus de l'année dernière, si je ne les ai pas encore déclarés.

Comment je fais ?

1. Rendez-vous sur : impots.gouv.fr
« Votre espace particulier »
2. Gérer mon prélèvement à la source
3. Déclarer un changement
4. Choisissez « naissance » et n'oubliez pas d'ajouter votre nouvel enfant au nombre de personnes à charge

Vous pouvez aussi joindre votre centre des Finances publiques par téléphone ou vous rendre au guichet.

Retrouvez la DGFiP sur



8^{ème} édition

Cocktail des Chefs

**Mercredi 9 octobre
à 18h30
à Saint Martin en Haut**
(Salle des sports)

Venez déguster des produits du terroir,
cuisinés par plusieurs chefs-restaurateurs
accompagnés de producteurs
et des vignerons des Coteaux du Lyonnais

SUR RÉSERVATION

06 48 39 56 84

ou sur www.helloasso.com

10€ par personne



5€ par entrée reversés à l'association
Un élan pour Lucas
qui finance la recherche médicale contre
les maladies rares du péritoine



Le Lyonnais Monts et Coteaux
www.le-lyonnais.org - 06 48 39 56 84



Les chefs restaurateurs et producteurs du Lyonnais Monts et Coteaux vous donnent rendez-vous

La Ferme-auberge du Milon à Chaponost
Le Plaisir des Gourmands à Duerne
Le Nézel à Larajasse
L'Auberge des Tours à Orléanas
Le Restaurant de la Mairie à Pomeys
Les 3 Archers de la Table ronde à Riverie
Le Relais des Bergers à Saint Martin en Haut
Le Restaurant Bonnier à Thurins
L'Epicurien à Vourles

...

+ Participation d'une vingtaine
de producteurs et vignerons locaux



Accès :
Salle des sports
69850 Saint Martin en Haut
GPS : Lat : 45.657657 | Long : 4.555443



Prix libre

MARDI 15 OCTOBRE 20H-22H
SALLE JEAN LETREVE - POMEYS

Mieux comprendre les troubles DYS

" Comprendre, expérimenter pour mieux accompagner "

**Conférence interactive animée par Mme PROST,
Orthopédagogue**

Suite à la soirée,

Deux ateliers à destination des parents
seront proposés :

- Vendredi 15 nov. de 19h à 21h
Attention, Mémorisation,
Concentration... Pourquoi ça bloque ?
- Vendredi 29 nov. de 19h à 21h
Initiation aux outils de pensée visuelle
(carte mentale...)

+ d'infos et Inscriptions à partir
du 15 octobre au 04.78.48.46.14



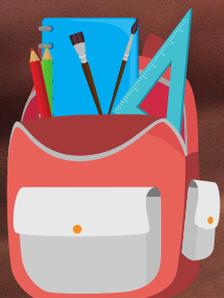
Collectif REAAP Parentalité

Centre Socioculturel des Hauts du Lyonnais - MJC St Sym & St Martin, Relais
Petite Enfance Sud, Graine d'école, Lycée Jean Monnet, APEL Champagnat



santé
famille
retraite
services





Mon enfant est "DYS" ATELIERS PARENTS

19H-21H

CENTRE SOCIOCULTUREL DES HAUTS DU LYONNAIS

Ateliers animés par Mme PROST, Orthopédagogue

Vendredi 15 novembre 2019

Attention, Mémorisation,
Concentration...

Pourquoi ça bloque ?

"Apprendre et mémoriser,
identification des blocages,
échanges sur les vécus de chacun... "

Vendredi 29 novembre 2019

Découvrir des outils de pensée
visuelle (carte mentale,
sketchnoting ...)

" Des outils concrets pour aider
les enfants DYS "

INSCRIPTIONS

**OBLIGATOIRES (à partir du
15 octobre) 04.78.48.46.14**

*Ateliers gratuits, financés par les associations,
la CAF et la MSA*

Collectif REAAP Parentalité

Centre Socioculturel des Hauts du Lyonnais - MJC St Sym & St Martin, Relais
Petite Enfance Sud, Graine d'école, Lycée Jean Monnet, APEL Champagnat



santé
famille
retraite
services

